

La forêt méditerranéenne : un modèle de forêt multifonctionnelle

par Odile GAUTHIER

***Pour le ministère de l'Ecologie,
de l'Energie, du Développement
durable et de la Mer,
la forêt méditerranéenne apparaît
de plus en plus comme le lieu
par excellence de la diversité
des usages et des espèces
dans la perspective actuelle
des changements globaux,
climatiques et sociétaux.***

Le centième numéro d'une revue est toujours un moment important, révélateur d'un contenu, d'une dynamique et d'une équipe rédactionnelle engagée. Ce type d'occasion est souvent propice à dresser des bilans d'une part et à esquisser des perspectives d'autre part. Suite à la dynamique créée par le Grenelle de l'environnement, c'est, sans aucun doute, le moment de s'attacher à dessiner les convergences entre les orientations prises par la revue et les défis du développement durable.

Une volonté éditoriale marquée :

- de faire valoir la dimension multifonctionnelle de la forêt,
- de faire s'exprimer tous les points de vue,
- de faire partager les expériences,
- de s'attacher à des approches concrètes des enjeux, à la proximité du territoire...

...tels sont les caractéristiques et atouts majeurs de la revue *Forêt Méditerranéenne*. A travers ces options rédactionnelles, c'est donc bien l'esprit même du développement durable qui cherche à s'exprimer, impliquant que les choix effectués sont fondés, ou pour le moins éclairés, par des données et observations sur l'état de l'environnement et les atteintes ou pressions auxquelles il doit faire face. Cela nécessite de pouvoir recueillir l'information environnementale et plus encore de la mettre à disposition du public et de s'assurer qu'il puisse se l'approprier.

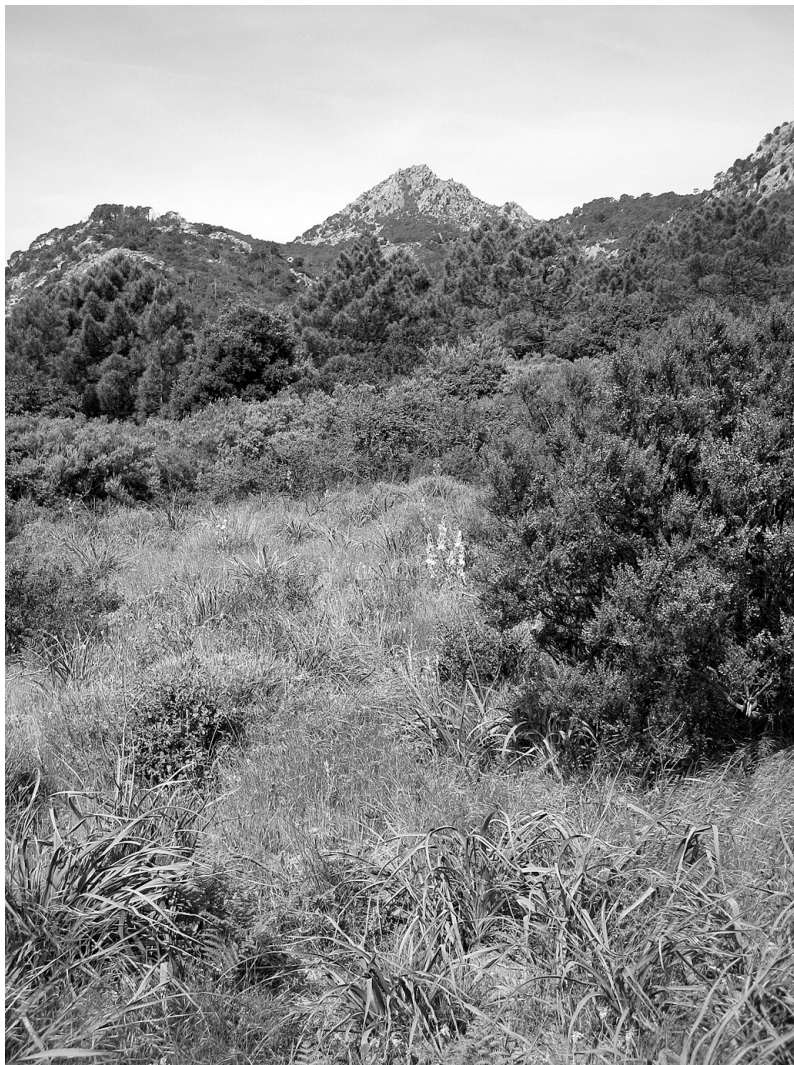


Photo 1 :

Les écosystèmes méditerranéens sont extrêmement riches en terme de biodiversité.

La Corse présente, tout particulièrement, une flore endémique très riche, comme ici sur le massif de Cagna.

Photo DA

La revue *Forêt Méditerranéenne* joue un rôle apprécié en la matière et constitue un levier pour accroître la conscience environnementale des acteurs de nos territoires méditerranéens. L'année 2010, année internationale de la biodiversité, sera l'occasion de promouvoir, plus encore qu'aujourd'hui, cette nécessaire prise de conscience et l'implication du plus grand nombre possible de nos concitoyens.

L'intérêt remarquable des écosystèmes méditerranéens, en terme de biodiversité, n'est plus à démontrer ; il s'agit là d'un des « hot spots » mondiaux de la biodiversité, autant au titre des espèces que des habitats naturels. Les enjeux attachés à l'artificialisation des territoires ou à leur déprise, à leur fragmentation ou à des modes de gestion inadaptés, se retrouvent portés à une sorte d'extrême en forêt méditerranéenne, permettant de considérer cette zone comme un possible laboratoire pour des problèmes que la société

aura à résoudre, plus tard, ailleurs. La déshérence de certains espaces ruraux a, dans les faits, placé de nombreux espaces boisés méditerranéens en libre évolution. L'accroissement de la superficie des espaces boisés et du volume de bois sur pied en est, certes, une résultante qui a pu favoriser le développement de groupes d'espèces rares, encore peu fréquentes en région méditerranéenne, mais qui risque, demain, de conduire à une diminution préoccupante de l'hétérogénéité des milieux, et à leur fermeture, l'ensemble étant globalement peu favorable à la biodiversité et à la qualité des paysages¹. Ce constat s'accompagne également de phénomènes de remontée biologique liés au changement climatique, suscitant des inquiétudes pour certaines espèces et certains habitats naturels. Les questions posées en la matière sont nombreuses et diverses études et recherches ont déjà été menées. Elles méritent de se poursuivre activement et ce, d'autant plus que la forêt méditerranéenne pourrait bien constituer le modèle bioclimatique de demain pour près d'un tiers du territoire national.

En tout état de cause, l'année 2010 présente, au regard de la biodiversité, une double opportunité. La première est de permettre un bilan critique des actions menées au cours des dernières décennies. Il est clair que les objectifs assignés par le pouvoir politique de stopper la perte de biodiversité n'ont pu être atteints, et qu'il convient d'en analyser les causes et de se remettre collectivement en question. La seconde est de commencer à faire émerger une dynamique nouvelle, pour nos politiques et pour nos territoires.

A ce titre, le grand projet de la « trame verte et bleue », porté par le Grenelle de l'environnement et traduit, législativement, par le projet de loi portant engagement national pour l'environnement (dit Grenelle II), constitue un chantier prioritaire pour les années à venir, propre à faire évoluer nos approches et nos habitudes. En premier lieu, elle complète nos approches de protection de la nature. Il ne s'agit plus de s'attacher, uniquement, à la protection d'espèces sauvages emblématiques, rares ou en danger, dans des zones protégées ou de préserver des sites et habitats naturels remarquables, mais d'identifier de grands réservoirs de biodiversité, d'établir des connexions entre eux et, également, de préserver ou améliorer la qualité de milieux accueillant des espèces plus communes. L'élaboration de la trame verte et bleue au niveau régional (Cf. le

1 - NDLR : Ce risque existe, effectivement, mais il est encore contre-carré par un autre risque, beaucoup plus fréquent : l'incendie, qui n'est pas prêt de disparaître avant longtemps !

schéma régional de cohérence écologique), et plus encore sa mise en œuvre sur le terrain, aux niveaux communal et intercommunal, portent en elles-mêmes de nombreuses interactions entre politiques publiques. Cette trame verte et bleue doit constituer l'infrastructure écologique du territoire, sur laquelle doit s'inventer un aménagement durable et il est important que tous les acteurs de la forêt méditerranéenne soient mobilisés sur cet enjeu, dès à présent. Des projets similaires sont en cours dans 19 des 27 pays de l'Union européenne, parfois depuis plusieurs décennies.

Plus globalement, les dynamiques portées par la "Stratégie nationale pour la biodiversité" et sa déclinaison dans le "Plan d'action Forêt" devront se poursuivre et s'accroître. Cet enjeu, attaché à la biodiversité, ne saurait faire oublier la dimension multifonctionnelle de la forêt et la nécessaire mobilisation de la ressource, impliquant la recherche de dynamiques socio-économiques, dans un contexte où le Grenelle de l'environnement s'est donné comme ligne d'action : « *Produire plus tout en préservant mieux la biodiversité ; une démarche territoriale concertée dans le respect de la gestion multifonctionnelle des forêts* ». Le ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer (MEEDDM) n'est pas seulement le ministère porteur des politiques gouvernementales de préservation de la biodiversité. Il est également au cœur des politiques de développement de l'usage du bois comme le bois éco-matériau ou source d'énergie renouvelable, dans la perspective de la lutte contre l'effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques.

La forêt méditerranéenne produit du bois, mais aussi, bien d'autres produits non ligneux. Il n'en reste pas moins qu'elle est, bien souvent, économiquement désavantagée par rapport aux autres forêts. Mais il est un domaine sur lequel il se pourrait qu'elle soit en avance. En effet, la notion de service écosystémique, consacrée en 2005 par le « Millenium Ecosystem Assessment », permet pour partie de mieux appréhender les relations étroites entre la nature et son utilisation sociale. Le constat, aujourd'hui partagé, est que le coût et les bénéfices tirés des services écosystémiques ne sont pas suffisamment pris en compte par les acteurs publics et privés. La forêt méditerranéenne présente toutes les caractéristiques pour avancer sur ces sujets difficiles et délicats qui ne sauraient se résumer à la seule monétarisation



de notre patrimoine naturel. Le développement rapide des travaux d'évaluation des services environnementaux, rendus par les forêts dans divers pays méditerranéens, montre, en effet (et rien ne laisse supposer que c'est différent en France), que la valeur monétaire équivalente de ces services dépasse, de très loin, la valeur des produits mis sur le marché. Travailler sur les fonctions de production de biens et de services suppose, dès lors, une meilleure connaissance de ces services et, très probablement, des démarches innovantes de sensibilisation des collectivités territoriales et des "utilisa-

Photo 2 :
Le ministère de l'Ecologie est aussi au cœur des politiques de développement de l'usage du bois, comme le bois éco-matériau...
Photo G. Guérin

Photo 3 :
... ou source d'énergie renouvelable. Comme ici, la plateforme de stockage de plaquettes forestière de La Môle (Var), construite en bois local.
Photo D.A.





Photo 4 :
Paysage des Alpilles
(Bouches-du-Rhône),
habitat de l'Aigle
de Bonelli
Photo DA

2 - NDLR : ... et même
à l'ensemble des pays
à bioclimat méditerranéen
dans le monde,
par la création de l'AIFM.

Odile GAUTHIER
Directrice de l'Eau et
de la Biodiversité
Direction générale
de l'Aménagement,
du Logement
et de la Nature
Ministère
de l'Ecologie,
de l'Energie,
du Développement
durable et de la Mer

teurs” de ces services. Dans cet esprit, les “chartes forestières de territoire” seront probablement des outils intéressants pour redonner une unité et une identité aux territoires forestiers et à leurs acteurs, en lien avec le développement des politiques portées par les collectivités territoriales.

La forêt méditerranéenne (peu exploitée) doit faire face à un embroussaillage important. Les risques d'éclosion et d'extension d'incendies n'en sont qu'accrus. Une plus grande mobilisation de la ressource, dans le cadre d'une gestion durable, doit permettre l'entretien des espaces forestiers, gage d'une diminution des risques incendies. Aussi, alors que les feux et les sécheresses sont voués à se multiplier au regard des évolutions climatiques, la préservation de l'équilibre forestier méditerranéen s'annonce-t-elle difficile, mais nécessaire. La lutte et la défense de la forêt contre l'incendie doivent être abordées dans le cadre des politiques de prévention des risques mais, plus encore, s'intégrer à un aménagement durable des territoires. Le plan de prévention des risques d'incendies de forêt (PPRIF) est un outil privilégié pour réduire les conséquences des grands feux et assurer la sécurité des personnes et des biens situés à proximité des massifs forestiers. Il vise, notamment, à maîtriser l'interface habitat-forêt et à éviter les constructions isolées et il prescrit des mesures de réduction de la vulnérabilité pour les constructions dans les zones exposées aux risques, ainsi que des mesures de protection collective ou individuelle.

Tous les sujets précédemment abordés sont communs à l'ensemble du bassin méditerranéen, mais les caractéristiques peuvent différer selon les pays. Dans les pays du Sud et de l'Est méditerranéen, les communautés rurales sont encore nombreuses et certaines continuent de croître. Les espaces boisés qui ont, de tout temps, été intégrés dans des systèmes agro-pastoraux, sont très souvent aujourd'hui surexploités. Cela peut conduire, ainsi, à la perte de plus de la moitié des superficies actuelles couvertes par les forêts. Par ailleurs, l'ensemble du bassin est touché par le phénomène d'urbanisation. Vers 2030, trois quarts des espaces méditerranéens riverains de la mer seront urbains. Il s'agit alors d'accompagner, au mieux, l'accélération de cette urbanisation du Sud et de l'Est de la Méditerranée, de maîtriser l'urbanisation de la rive Nord et, plus globalement, d'en atténuer la vulnérabilité au risque environnemental.

Au-delà des spécificités, les approches ne peuvent être partielles ou cloisonnées. L'Union pour la Méditerranée vise d'ailleurs à développer un partenariat renforcé autour de la Méditerranée sur différents domaines d'actions prioritaires. Dans ce même esprit, la revue *Forêt Méditerranéenne* a su, très tôt, dépasser les frontières politiques pour s'intéresser à la forêt dans l'ensemble plus vaste du pourtour méditerranéen². Elle cherche ainsi à contribuer à l'émergence d'une identité forestière face aux poids lourds des déterminants économiques et territoriaux : urbanisme, tourisme...

La revue *Forêt Méditerranéenne* milite depuis 100 numéros pour la reconnaissance d'un « vrai » modèle de forêt multifonctionnelle, souvent à contre-courant des modèles portés selon le seul prisme de la récolte de bois, de la chasse ou du tourisme... Elle cherche à faire émerger des options nouvelles au service du développement durable. Elle a initié un modèle de type « Grenelle de l'environnement », en essayant d'associer tous les acteurs, pour élaborer une réflexion et des actions concertées au niveau du territoire pertinent. Il ne fait aucun doute qu'elle sera encore, pour l'avenir, source d'interrogation et d'inspiration pour les politiques publiques.

O.G.